

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Communauté de Communes du Val de Morteau (25500)
Aménagement d'une voie mobilité douce entre Morteau et Montlebon
Marché n°2 Passerelle, rampe et encorbellements

Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes du Val de Morteau / Hôtel de Ville BP 53095 25503 MORTEAU / Tél : 0381685656

Personne responsable du marché : M. le Président de la Communauté de Communes

Type de procédure

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur.

Objet du marché :

Aménagement d'une voie mobilité douce entre Morteau et Montlebon
Marché n°2 Passerelle, rampe et encorbellements

Référence à la nomenclature CPV :

45200000-9 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

45221113-7 Travaux de construction de passerelles pour piétons

45262210-6 Travaux de fondations

Type de travaux : Travaux exécution

Lieu d'exécution : Communes de Morteau (25500) & Montlebon (25500)

Critères de jugement des offres

Critères énoncés dans le règlement de la consultation (Prix 40% ; valeur technique 60%)

Visite de site : une visite sur site n'est pas imposée aux candidats

Date de début des travaux : le début de la période d'exécution est fixé au 18 septembre 2023

Modalité d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises : Dossiers à retirer gratuitement par voie dématérialisée : <https://www.achatpublic.com>

Date limite de réception des offres : 17 juillet 2023 à 12 :00

Délai de validité des offres : 180 jours

Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 juin 2023